

I. Crédit bancaire

A fin avril 2023, l'encours du crédit bancaire s'est établi à 1 035 MMDH, en hausse annuelle de 5,6%.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	avr-23	mars-23	avr-22	
Crédit bancaire *	1 035,0	-0,3	5,6	
Agents non financiers	899,1	0,5	5,3	
Entreprises non financières	488,5	0,8	6,9	
Privées	431,5	0,6	3,9	
Publiques	57,0	2,0	36,4	
Ménages	382,8	0,2	3,5	
Agents financiers	135,9	-5,3	7,5	

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

- L'augmentation annuelle de 3,9% des crédits aux ENF privées traduit essentiellement la hausse de 5,9% des prêts à l'équipement et celle de 1,7% des facilités de trésorerie. En revanche, les prêts immobiliers ont accusé un repli de 4,2%.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	avr-23	mars-23	avr-22	
Total	431,5	0,6	3,9	
Facilités de trésorerie	201,2	-0,1	1,7	
Equipement	109,9	2,1	5,9	
Immobilier	49,8	0,9	-4,2	
Autres crédits *	16,7	-4,6	26,2	
Créances en souffrance	53,9	1,7	11,2	

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement, au T1-2023, a été jugé « normal » par la quasi-totalité des industriels dans toutes les branches à l'exception du « textile et cuir » où 21% des entreprises le qualifie de « difficile ». Par ailleurs, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 65% des entreprises et en hausse selon 34% d'entre elles.
- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T1-2023, les critères auraient été durcis pour tous les objets de crédits, aussi bien pour les TPME que pour les GE. Pour ce qui est de la demande, elle aurait connu une baisse tant pour les GE que pour les TPME et aurait concerné tous les objets de crédit.
- Au T1-2023, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont progressé à 5,03%. Par taille d'entreprise, ils se sont établis à 4,79% pour les GE et à 5,48% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T1-2023	T4-2022	T3-2022
Global	4,98	4,30	4,04
Entreprises privées	5,03	4,40	4,12
TPME *	5,48	5,04	4,94
GE**	4,79	4,19	3,87

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- Les concours aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 3,5%, recouvrant principalement des accroissements de 2,4% des prêts à l'habitat et de 2,6% des crédits à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 19,8 MMDH après 16,9 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	avr-23	mars-23	avr-22	
Total	382,8	0,2	3,5	
Habitat	240,7	0,0	2,4	
Mourabaha immobilière*	19,8	1,1	17,4	
Consommation	57,5	0,2	2,6	

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T1-2023, les banques déclarent des critères d'octroi inchangés pour les prêts à la consommation et durcis pour les prêts à l'habitat. Pour la demande, elle aurait stagné aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits aux ménages, ils ressortent, au T1-2023, à 4,36% pour les crédits à l'habitat et à 6,95% pour ceux à la consommation.

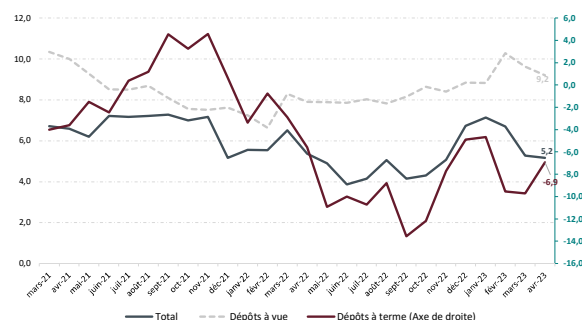
Taux débiteurs par objet (en %)

	T1-2023	T4-2022	T3-2022
Ménages	5,64	5,86	5,32
Crédits à l'habitat	4,36	4,32	4,19
Crédits à la consommation	6,95	6,4	6,39

II. Dépôts bancaires

- A fin avril 2023, les dépôts auprès des banques se sont établis à 1 115,5 MMDH, enregistrant une hausse annuelle de 5,2%.
- Les dépôts des ménages se sont chiffrés à 838,2 MMDH, en hausse annuelle de 6,1%, avec 202,2 MMDH détenus par les MRE. Les dépôts des entreprises privées ont, pour leur part, progressé de 10,9% pour atteindre 182,6 MMDH à fin avril.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Le taux de rémunération des dépôts à terme à 12 mois a augmenté d'un mois à l'autre de 34 points de base à 2,92%, tandis que celui des dépôts à 6 mois a enregistré une baisse de 6 points de base pour s'établir à 2,43%.
- Pour les comptes d'épargne, leur taux minimum de rémunération est de 1,51% au premier semestre 2023, soit une hausse de 19 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	avr-23	mars-23	févr-23	janv-23	déc-22
Comptes à terme					
6 mois	2,43	2,49	2,38	2,28	2,24
12 mois	2,92	2,58	2,62	2,87	2,67